
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

12 AVRIL > 09 MAI 2023

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(17 articles)



mercredi 12 avril 2023

Seniors et écoliers réunis pour un après-midi ludique (189 mots)

Une dizaine de seniors et les écoliers de CM1-CM2 de Pasteur se sont retrouvés à l'espace Serge-Iung pour partager des renc...

Page 7



jeudi 13 avril 2023

Aqua Night : une première à l'Aqua'MM (260 mots)

Le centre aquatique Aqua'MM de Moselle et Madon propose une nouvelle soirée événementielle qui ravira les amateurs de fête ...

Page 8



samedi 15 avril 2023

Taxes et tarifs des ordures ménagères stables (241 mots)

En adoptant les différents budgets de la communauté de communes de Moselle et Madon lors du dernier conseil, les élus ont v...

Page 9



samedi 15 avril 2023

La compagnie La Chose publique va « titiller » le sport (380 mots)

La compagnie théâtrale La Chose publique, association née en 2004 dans le Sud meusien, a quitté Jarville après neuf ans de ...

Page 10



samedi 15 avril 2023

Le marché des producteurs a fait étape place des Armoises

(152 mots)

Le marché tournant s'est arrêté, début avril, sur la place des Armoises. Initié par les communes de Moselle et Madon, ce ma...

Page 11



samedi 15 avril 2023

Un apéro pour découvrir le site de compostage collectif

(211 mots)

Dans le cadre de la quinzaine nationale « Tous au compost », le service déchets ménagers et la mairie proposaient un apéro ...

Page 12



lundi 17 avril 2023

Mutuac, la mutuelle proposée aux habitants de la communauté de communes Moselle et Madon (84 mots)

En partenariat avec le CIAS de Moselle et Madon, le CCAS de Viterne a invité les Viternois à une réunion d'information sur ...

Page 13



lundi 17 avril 2023

La nouvelle brigade de gendarmerie inaugurée (373 mots)

Opérationnelle depuis un an, la nouvelle gendarmerie de Neuves-Maisons vient enfin d'être inaugurée. Une cérémonie indispen...

Page 14



mardi 18 avril 2023

À la médiathèque, dessine-moi une fusée ! (95 mots)

Les bénévoles de la médiathèque de Richardménil et de la Filoche ont offert un peu de rêve à de jeunes enfants. L'heure des...

Page 15



mercredi 19 avril 2023

Le compostage partagé une solution d'avenir (327 mots)

Dans le cadre de la quinzaine nationale « Tous au compost », le service déchets ménagers de la communauté de communes Mosel...

Page 16



samedi 22 avril 2023

Matinée motricité pour les enfants et les nounous (258 mots)

Le relais petite enfance (RPE) de Moselle Madon a organisé, ce lundi, un atelier de psychomotricité à la Filoche. ...

Page 17



dimanche 23 avril 2023

Nouvelle reine du polar, Chrystel Duchamp invitée à la Filoche

(363 mots)

Originnaire du Forez et graphiste de profession, l'auteure de 37 ans s'est autoéditée pendant 7 ans. Remarquée, puis éditée ...

Page 18



mardi 25 avril 2023

Noémi Auger, nouvelle directrice adjointe du CIAS (350 mots)

Noémi est titulaire d'un master de management des établissements sociaux. Son diplôme en poche, elle a passé le concours d'...

Page 19



mercredi 26 avril 2023

Le marché des producteurs au village (163 mots)

Le marché des producteurs, organisé par la communauté de communes Moselle et Madon, a pris, hier, ses quartiers à Sexey-aux...

Page 20



samedi 29 avril 2023

Voie verte sécurisée : lancement des travaux (281 mots)

Dans le cadre de l'acte 1 du schéma d'aménagement des pistes cyclables voté en conseil communautaire du 16 juin 2022, le no...

Page 21



dimanche 30 avril 2023

Une permanence numérique assurée en mairie (298 mots)

Sollicité par le maire, le conseiller numérique de la communauté de communes, Julien Hélès, a accepté avec l'accord de sa d...

Page 22



mercredi 3 mai 2023

Fabrication de décors en papier avec les artistes (317 mots)

Pour clôturer son cycle Cosmos, la Filoche a invité la Compagnie des Ô à une résidence d'artistes d'une semaine dans ses lo...

Page 23

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(7 articles)



jeudi 13 avril 2023

Taxes locales : le taux ne change pas (197 mots)

? Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion et administratif 2022. L'affectation des résultats de...

Page 25



dimanche 16 avril 2023

Financement de la future école : un groupe de travail constitué

(426 mots)

Le conseil municipal réuni mercredi a adopté tous les points à l'ordre du jour. L'exercice 2022 se clôture ...

Page 26



jeudi 20 avril 2023

Compostage collectif : les jeunes s'impliquent (149 mots)

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) souhaite participer au projet de compostage collectif au village. Il a invité Claire ...

Page 27



jeudi 20 avril 2023

Stabilité du taux d'imposition (182 mots)

Taux des taxes._ Le conseil municipal a décidé que le taux des taxes locales resterait inchangé soit 25,97 % pour le foncie...

Page 28



vendredi 21 avril 2023

Transport scolaire : une convention signée (171 mots)

Le conseil municipal d'avril s'est déroulé en salle d'honneur de la mairie. Plusieurs points ont été abordés. ...

Page 29



dimanche 23 avril 2023

Sylvain-Loup Jacquot, directeur de cabinet de la mairie

(305 mots)

Sylvain-Loup Jacquot, 27 ans, vient de prendre les fonctions de directeur de cabinet après le départ en retraite de Thierry...

Page 30



lundi 24 avril 2023

Besoins sociaux : la commune mène l'enquête (362 mots)

L'analyse des besoins des habitants est une démarche importante : elle permet à la mairie de mettre le doigt sur les problè...

Page 31

ACTUALITÉS DIVERSES

(3 articles)



dimanche 16 avril 2023

La Banque des Territoires reste le partenaire financier des collectivités (608 mots)

Pour financer des travaux qui profitent au plus grand nombre (construire une école, des logements sociaux, créer des infras...

Page 33



mercredi 26 avril 2023
05:00

Lorraine. L'historique contrat de canal des Vosges est signé pour permettre le développement du tourisme et du fret

(306 mots)

Qualifié de dossier capital pour un territoire que se partagent les Vosges et la Meurthe-et-Moselle, le canal des Vosges va bénéficier d'un ...Fin 2018, le...

Page 35



jeudi 4 mai 2023 14:16

Meurthe-et-Moselle. Le projet Argilor opérationnel début 2024 à la cimenterie de Xeulley (363 mots)

Mercredi 3 mai, Vicat recevait la presse et plusieurs élus du Conseil départemental pour présenter l'avancement du projet Argilor et réaffirmer ...L'enjeu...

Page 37

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – PONT-SAINT-VINCENT

Seniors et écoliers réunis pour un après-midi ludique

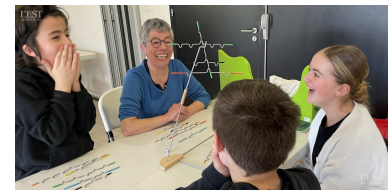
Une dizaine de seniors et les écoliers de CM1-CM2 de Pasteur se sont retrouvés à l'espace Serge-Iung pour partager des rencontres intergénérationnelles ludiques.

L'association d'aide à domicile (Meurthe-et-Moselle/Vosges) Adavie s'ouvre à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées. La directrice du Pôle domicile santé social, Aude Joliet, présente ce nouveau projet : « Pour aider les personnes âgées à sortir de leur domicile, nous souhaitons rassembler plusieurs ac-

teurs. Comme l'un des freins c'est la mobilité, la communauté de communes Moselle et Madon et le Centre intercommunal d'action sociale nous ont mis en relation avec la Filoche, la mairie de Pont-Saint-Vincent et l'école élémentaire Pasteur particulièrement actives dans ce domaine. »

Ainsi trois personnes pour la Filoche sont venues avec leurs mallettes de jeux (Matthieu, Kenan et Pierre) ; le maire Yannick Hellak et Marylin Brusseaux, conseillère municipale très investie au niveau des écoles (en remplacement de Françoise Liénard

empêchée), Aude Joliet pour Adavie, et bien sûr Justine Friry, la directrice de l'école élémentaire Pasteur à l'origine de la demande, étaient présents. ■



Jeunes et seniors autour d'un jeu d'adresse.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – NEUVES-MAISONS

Aqua Night : une première à l'Aqua'MM

Le centre aquatique Aqua'MM de Moselle et Madon organise sa première Aqua Night vendredi 14 avril de 19 h 30 à 23 h 30. L'occasion de découvrir les installations de l'Aqua'MM dans une ambiance insolite.

Le centre aquatique Aqua'MM de Moselle et Madon propose une nouvelle soirée événementielle qui ravira les amateurs de fête et de sport aquatique. Après le succès de la soirée zen organisée en février dernier, le personnel de la piscine invite le public à participer à une Aqua Night **le vendredi 14 avril** de 19 h 30 à 23 h 30.

Cette soirée sera l'occasion pour les participants de profiter d'une ambiance festive tout en pratiquant des activités aquatiques. Les différents bassins de la piscine seront accessibles à tous les participants, qu'ils soient débutants ou confirmés (à partir de 16 ans). Les amateurs de nata-

tion pourront ainsi profiter des bassins pour faire quelques longueurs, tandis que les adeptes de la fête pourront se déhancher sur la musique diffusée par le DJ.

La soirée sera également l'occasion de découvrir les installations de la piscine Aqua'MM.

Au tarif habituel

Pour participer à l'Aqua Night, il suffit de se rendre sur place vendredi 14 avril à partir de 19 h 30. Le tarif d'entrée reste habituel sans supplément, ce qui comprend l'accès à tous les bassins, l'animation musicale et les autres activités comme l'aquagym

ou l'aquafun proposées par le personnel de la piscine ainsi qu'une collation qui sera offerte aux participants. ■



Le personnel de l'Aqua'MM invite le public à participer à une Aqua Night vendredi 14 avril de 19 h 30 à 23 h 30.

aquamm@cc-mosellemadon.fr





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – MOSELLE ET MADON

Taxes et tarifs des ordures ménagères stables

En adoptant les différents budgets de la communauté de communes de Moselle et Madon lors du dernier conseil, les élus ont validé les grandes orientations prévues pour 2023 mais aussi les projets futurs qui s'étaleront sur plusieurs années.

Le budget total de la com.com s'élève à environ 57 millions d'euros et comprend différentes parties dont les plus significatives sont : le budget transport, eau et assainissement. Le financement repose essentiellement sur la fiscalité et au vu du contexte

national difficile pour les ménages, les élus ont décidé de ne pas augmenter les différents taux.

Concernant les tarifs de la part incitative sur l'enlèvement des ordures ménagères, ceux-ci sont reconduits.

Le président de la com.com, Filipe Pinho, a rappelé quelques objectifs importants en rapport avec le projet de territoire et liés au budget 2023 : « Les mobilités douces afin de mettre en œuvre les meilleures conditions pour les déplacements à vélo sur le territoire. La production de l'énergie

sur le territoire débute cette année avec la création d'une maison de l'énergie de Moselle et Madon ces prochains mois, dont les premiers kilowatts heures pourraient être produits en 2025. Enfin, les travaux de la maison de la santé débuteront cette année afin d'accueillir le relais petite enfance, la CPTS (communauté professionnelle territoriale de santé), la création d'une permanence de soins et de lancer le travail sur le bien vieillir en Moselle et Madon. » ■



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

La compagnie La Chose publique va « titiller » le sport

La compagnie théâtrale et musicale La Chose publique vient de se réunir en assemblée générale. Son projet de territoire 2023 se nomme « Les surprises olympiques de la Chose publique ». Cette dernière souhaite y associer les habitants de Moselle et Madon.

La compagnie théâtrale La Chose publique, association née en 2004 dans le Sud meusien, a quitté Jarville après neuf ans de cohabitation pour installer son siège social à la Filoche en juillet 2022. Elle a posé ses tréteaux à la Fabrique, mise à disposition par la com.com Moselle et Madon dans la ZI du Clair Chêne, « un lieu partagé prometteur de rencontres et de projets ».

Forte de 15 comédiens et techniciens, elle se spécialise dans le spectacle de rue et s'est dotée en 2021 d'une fanfare de cinq musiciens masqués, « Hurluberlus ».

98 représentations

Lors de son assemblée générale 2022, l'association annonce 98 représentations l'an dernier dans tout le Grand Est et au-delà, avec sept spectacles différents et plus de 17 000 spectateurs, une participation active au festival L'Humour des notes à Haguenau

et la vogue de sa récente création « De quel côté souffle demain », sur le confinement revu et corrigé par la poésie et l'humour.

Mais la compagnie mène aussi un travail de territoire avec les habitants. Elle est intervenue en collège et a également animé des ateliers théâtre avec des enfants concrétisés par un spectacle.

« Second degré »

Pour 2023, l'équipe travaille sur un projet spécial pour Moselle et Madon : « Les surprises olympiques de la Chose publique », sur le thème du sport « vu à travers une lunette amusante et musicale » dévoile Till Sujet, comédien et directeur de production. Les artistes souhaitent y intégrer les habitants, les écoles, les maisons de retraite etc. Car « l'échange et le partage sont au cœur de notre travail. Le second degré, à la fois joyeux, grinçant, onirique et rock'n'roll, permet

de regarder autrement notre société et de la titiller avec humour. »

Un nouveau président, Rémy Kohler, a été élu lors de l'AG en remplacement d'Hélène Saint-Remy. ■



La compagnie La Chose publique a installé son siège social à La Filoche, où elle vient de tenir son assemblée générale 2022.

Contact : La Chose publique, La Filoche, 90 rue René-Cassin 54 230 Chaligny. Tél. 06 20 56 04 20. contact@lachosepublique.com



Le marché des producteurs a fait étape place des Armoises

Le marché tournant s'est arrêté, début avril, sur la place des Armoises. Initié par les communes de Moselle et Madon, ce marché de producteurs et artisans locaux a pour objectif premier de favoriser une consommation locale, de proximité et écoresponsable.

Malgré une météo capricieuse, bon nombre de personnes ont pu y faire des achats de qualité, à prix raisonnables. On y trouvait, bien entendu, fromages, bières, miels divers, jus vitaminés, fruits et légumes, volailles, mais aussi quelques artisans. Ainsi,

Catherine Véronese (Cath. zéro.déchet) propose divers objets textiles de sa création. « L'idée est de lutter contre le tout jetable et de proposer des produits durables » se plait-elle à expliquer en détaillant son travail. ■



Catherine Véronese crée des produits en tissu et s'engage contre le tout jetable.

Le prochain marché des producteurs se tiendra à Sexey-aux-Forges le vendredi 21 avril.



Un apéro pour découvrir le site de compostage collectif

Dans le cadre de la quinzaine nationale « Tous au compost », le service déchets ménagers et la mairie proposaient un apéro compost sur le site de compostage partagé de la rue Chaubourot. Une quinzaine d'habitants ont participé à cet événement convivial, en présence du maire Marcel Tedesco et de conseillers municipaux.

Claire Malary et Thomas Dethorey, en charge de la prévention des déchets, respectivement à la communauté de communes et à Covalom, ont pris le temps d'expliquer le fonctionnement de ce site de compostage

partagé. Ils ont également répondu aux questions sur le compostage individuel, le paillage et les pratiques de jardinage au naturel.

À compter du 1^{er} janvier 2024, chaque ménage devra faire le tri, à la source, de ses déchets alimentaires. Ceux-ci représentent à ce jour 20 % des poubelles.

Le site de compostage de la rue du Chaubourot fonctionne bien grâce au suivi régulier des habitants bénévoles en charge de l'entretien du site mais aussi de la commune par le biais de Cathy Greiner. ■



Les habitants ont pu découvrir le fonctionnement de ce site intercommunal, qui anticipe sur l'obligation de trier à la source ses déchets alimentaires à compter du 1^{er} janvier 2024.

Renseignements : prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr



Mutuac, la mutuelle proposée aux habitants de la communauté de communes Moselle et Madon

En partenariat avec le CIAS de Moselle et Madon, le CCAS de Viterne a invité les Viternois à une réunion d'information sur Mutuac, mutuelle négociée collectivement pour tous à la salle polyvalente. Le représentant local, Arnaud Blondé, a expliqué cette mutuelle devant quinze personnes. En mairie de Viterne, il vous accueillera tous les deuxièmes jeudis du mois de 9 h à 12 h, sur rendez-vous au 06 80 75 79 89. ■



Photo ER



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – NEUVES-MAISONS

La nouvelle brigade de gendarmerie inaugurée

La nouvelle gendarmerie, qui fonctionne depuis un an, vient d'être inaugurée. Une cérémonie nécessaire « pour se remémorer tout ce qu'on a vécu », a dit Filipe Pinho, président de la CCMM. Soit onze ans de tractations.

Opérationnelle depuis un an, la nouvelle gendarmerie de Neuves-Maisons vient enfin d'être inaugurée. Une cérémonie indispensable, selon Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et Madon, « pour se remémorer tout ce qu'on a vécu ».

Remplaçant l'ancienne bâtisse devenue inadaptée, le nouvel ensemble rassemble les locaux publics et les logements des gendarmes. « Des locaux de grande qualité, parfaitement adaptés à leurs missions », se réjouit le colonel Dautin, commandant le groupement de gendarmerie de Meurthe-et-Moselle. Les victimes n'y croisent plus les prévenus et bénéficient de bonnes conditions d'accueil. Confidentialité, sécurité, accès au numérique et aux installations de police scientifique sont assurés autour de patios lumineux. Qui plus est, les logements permettent aux gendarmes de vivre avec leurs familles

dans d'excellentes conditions, ce qui rend la brigade attractive. « On peut fidéliser les personnels et donc s'appuyer sur un socle de militaires d'expérience ayant une connaissance fine de leur circonscription. L'ancrage de la gendarmerie dans les territoires passe par les moyens qu'on lui donne pour y demeurer. »

Onze ans...

Mais si aujourd'hui chacun se félicite de cette réalisation, il n'en a pas moins fallu onze ans pour qu'elle soit opérationnelle. Onze ans, rappellent tour à tour Filipe Pinho et le député Dominique Potier, de batailles, d'ascenseurs émotionnels, d'allers-retours entre le ministère de l'Intérieur, la communauté de communes Moselle et Madon, la commune de Neuves-Maisons, la préfecture, avec la visite de deux ministres. Onze ans qui en font « un projet extrêmement partenarial », souligne Chaynesse

Khirouni, présidente du conseil départemental.

Cette réalisation « extrêmement réussie, insérée dans ce tissu urbain » a été menée par Meurthe-et-Moselle Habitat (MMH). « Un modèle novateur promu il y a dix ans, qui a fait la preuve de sa pertinence », conclut le préfet Arnaud Cochet avant d'annoncer de futures implantations « sans doute pas très loin d'ici ». ■



Sur le parvis devant la gendarmerie, le directeur de MMH explique les intentions des architectes : une architecture minimaliste pour un bâtiment public, qui représente l'ordre et doit bien vivre dans le temps.



À la médiathèque, dessine-moi une fusée !

Les bénévoles de la médiathèque de Richardménil et de la Filoche ont offert un peu de rêve à de jeunes enfants. L'heure des histoires a été consacrée à la lecture d'aventures dans l'espace et à différentes planètes, vraies ou mystérieuses.

Puis les jeunes auditeurs, de 5 à 8 ans, ont été invités, lors d'un atelier de dessin, à imaginer et créer des fusées et autres engins spatiaux.

Une activité artistique qui s'est terminée par un délicieux goûter chocolaté. ■



Construction collective d'une fusée des temps modernes.



Le compostage partagé une solution d'avenir

Au 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront trier à la source leurs déchets alimentaires, pour sortir les déchets compostables de la poubelle d'ordures ménagères. Le compostage partagé est une solution qui se développe.

Dans le cadre de la quinzaine nationale « Tous au compost », le service déchets ménagers de la communauté de communes Moselle et Madon proposait de découvrir des sites de compostage partagé. Ce sont plus de cinquante personnes qui sont venues voir les composteurs collectifs sur les villages de Pierreville et de Flavigny, ainsi que sur les quartiers du Puisot et de Cumène à Neuves-Maisons.

Sous forme d'apéro compost ou café compost, ces moments conviviaux ont permis d'expliquer le fonctionnement des sites de compostage partagé. À ce jour, le territoire de Moselle et Madon compte quinze sites de compostage partagé, et d'autres vont voir le jour dans les mois à venir.

Au 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront trier à la source leurs

déchets alimentaires. Il s'agit ainsi de sortir les déchets compostables de la poubelle d'ordures ménagères.

Sur les 160 kg d'ordures ménagères résiduelles produits par un habitant du territoire de Moselle et Madon, 20 % pourraient être valorisés en compostage.

Des composteurs individuels pour ceux qui ont un jardin

La mise en place de sites de compostage partagé est une bonne solution pour les habitants qui ne peuvent pas composter individuellement, faute de jardin ou d'espace pour en installer. Le service déchets ménagers, en lien avec les communes, souhaite déployer partout où c'est possible cette solution.

Pour ceux qui ont un jardin, la communauté de communes propose éga-

lement des composteurs individuels à prix modeste. Le réseau des guides composteurs et jardin au naturel (citoyens formés sur le territoire) se tient à disposition pour donner les bons conseils, dans le cadre d'ateliers à domicile (SOS Compost). ■



Ce sont plus de 50 personnes qui sont venues se renseigner sur les composteurs collectifs.

Informations : prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr



Matinée motricité pour les enfants et les nounous

Le relais petite enfance (RPE) de Moselle Madon a organisé, ce lundi, un atelier de psychomotricité à la Filoche.

Six assistantes maternelles y ont participé avec les petits dont elles ont la charge. Karine, psychomotricienne, apporte à la fois des éléments de théorie et de pratique. « L'enfant doit faire ses expériences corporelles pour se représenter son corps petit à petit. C'est indispensable pour qu'il puisse l'utiliser de manière de plus en plus précise. » On explore, par terre, le niveau des acquisitions motrices des enfants. L'étoile de mer, le rouler, le chien à quatre pattes.

La psychomotricienne note les ver-

rouillages des coudes, des épaules, de la tête : « Cela renvoie aux réflexes archaïques qui restent dominants chez certains. »

Couchés sur de grosses boules un peu dégonflées, les enfants se laissent bercer, « sauf ceux qui ont de l'angoisse, car ils ne peuvent plus rien maîtriser ».

Cet atelier, le deuxième de la série, aiguise l'attention des nounous sur les comportements des enfants. Karine explique, conseille. « Pour arriver à la motricité fine, il faut déjà avoir acquis la motricité globale. Leur demander de bien tenir un crayon à 3 ans est une hérésie. »

« C'est un apport supplémentaire pour les assistantes maternelles » souligne Céline Masson, éducatrice de jeunes enfants au RPE. « Elles peuvent échanger entre elles, cela soulève des questionnements. On a beaucoup d'ambitions pour elles ! » ■



Se faire bercer sur la boule, c'est l'abandon total pour certains enfants, mais pour d'autres, c'est impossible car ils ne maîtrisent plus rien.



Nouvelle reine du polar, Chrystel Duchamp invitée à la Filoche

Dans le cadre de ses rencontres culturelles, l'équipe de la Filoche a invité une nouvelle jeune dame du polar français : Chrystel Duchamp, pour une séance de dédicaces.

Originaire du Forez et graphiste de profession, l'auteure de 37 ans s'est autoéditée pendant 7 ans. Remarquée, puis éditée depuis 2020 par les éditions de L'Archipel, elle sort chaque année un roman policier, ciselé, sombre et claquant, salué par la critique et les lecteurs. « Les polars, j'ai toujours lu ça, Alice Déetective, Mary Higgins Clark, Agatha Christie... »

Elle a l'écriture dans le sang. Une première nouvelle à 8 ans, suivie par d'autres. Puis, après une pause, retour à l'écriture. Un besoin : « A 50 %, c'est pour moi que j'écris. J'ai envie de dire des choses, c'est une sorte d'exorcisme. Mais j'écris aussi à 50 % pour le lecteur, par envie de partager. » Des livres ancrés dans l'actualité, avec des sujets brûlants qui l'ont interpellée.

« Le pessimisme m'intéresse »

« Parfois c'est la colère qui me motive dans mes écrits. Ils sont le produit à la fois de ce que je suis et de ce que j'absorbe du quotidien en tant qu'éponge. » S'ils se terminent souvent très mal avec une moralité pessimiste, c'est parce que « le pessimisme de la société m'intéresse et m'angoisse. C'est pour cela que je me suis remise à écrire. La fin pessimiste doit servir à se poser des questions. C'est du roman policier, mais pas seulement... »

Militante, elle a fondé avec 5 auteures le collectif Les Louves du Polar. « Le polar est une grande famille, avec beaucoup de fraternité et une bonne entente. Mais il y a une méconnaissance des femmes auteures de roman policier en France. Alors qu'en Suède les auteurs écrivent sous

des pseudos féminins, en France, c'est le contraire. Il faut qu'on fasse tourner un peu les clichés. »

En fin de compte, ce qui l'anime, ne serait-ce pas ce souhait qu'elle formule : « On est tous des humains. Essayons de vivre ensemble sur cette terre ! » ■



Chrystel Duchamp, l'invitée de l'équipe de la Filoche, a présenté ses 4 romans policiers vendredi soir avant de répondre aux questions du public.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – CHALIGNY

Noémi Auger, nouvelle directrice adjointe du CIAS

Noémi Auger a repris depuis 6 mois le poste de directrice adjointe du Centre Intercommunal d'Action Sociale après le départ de Manu Guthfreund. Elle pilote la petite enfance, la ludothèque, l'équipe d'animateurs ados et travaille avec les centres de loisirs sur le dispositif handi-loisirs porté par les Francas.

Noémi est titulaire d'un master de management des établissements sociaux. Son diplôme en poche, elle a passé le concours d'attaché territorial. En 2011, elle a été embauchée par la communauté de communes du Val de Meurthe sur un poste d'agent de développement du territoire. Elle y organisait des événements, festivals, animations nature etc.

En 2017, son poste a évolué lors de la fusion du Val de Meurthe avec la comcom de la Mortagne : elle assurait la coordination de la petite enfance et de la santé et a géré la construction d'une maison de santé inaugurée en 2022. La même année, elle remarque par hasard l'offre d'emploi de Moselle et Madon, « un poste très intéressant près de chez moi. J'avais envie de travailler pour mon territoire. Et en tant qu'habi-

tante, j'avais expérimenté la richesse des politiques communautaires menées ici. J'ai postulé, et je ne le regrette pas ! »

Ses projets sont nombreux

D'abord, recruter des animateurs ados, élaborer avec eux un programme pour ces jeunes, en lien peut-être avec les crèches. Mettre en place un portail des familles, participer au projet des 1 000 premiers jours - un cadre pour que l'enfant puisse se développer au mieux dans ses 3 premières années -, finaliser le projet éducatif de territoire avec les missions de citoyenneté, parentalité, développement durable et inclusion. Bref, tout faire pour pouvoir accueillir au mieux les enfants et les parents, tout en assurant la gestion quotidienne de son service.

Maman d'un petit garçon de 6 ans, les journées de la nouvelle directrice adjointe sont bien remplies. Mais elle habite Chaligny et « ce cadre assez riche », lui permet de « faire beaucoup de choses à pied ». Le rêve ! ■



Noémi Auger, la nouvelle directrice adjointe du CIAS, avec les animateurs ados Mathieu (à gauche) et Quentin.



Le marché des producteurs au village

Le marché des producteurs, organisé par la communauté de communes Moselle et Madon, a pris, hier, ses quartiers à Sexey-aux-Forges.

Initialement prévu sur les cours de tennis mais face aux prévisions météorologiques très défavorables, l'événement s'est finalement déroulé dans la salle polyvalente qui, par chance était libre.

Les producteurs installés, le marché a ouvert à 16 h, l'affluence plutôt modérée en début de séance, s'est fina-

lement bien renforcée en fin d'après-midi pour, en fin de compte, laisser un sentiment de réussite en fin de journée.

À 20 h, le tirage au sort a désigné l'heureux gagnant du panier garni constitué des lots offerts par les exposants.

Pour la petite histoire, il n'a pas plu, mais toutes et tous étaient plutôt satisfaits d'être à l'intérieur car la température extérieure, n'était pas très propice.

Rendez-vous pour la prochaine édition dont la date, n'est pas encore connue. ■



Le marché des producteurs s'est finalement tenu dans la salle polyvalente.



Voie verte sécurisée : lancement des travaux

Les travaux de la voie verte reliant la gare de Maron à celle de Neuves-Maisons commenceront début mai pour une durée d'environ 4 mois.

Dans le cadre de l'acte 1 du schéma d'aménagement des pistes cyclables voté en conseil communautaire du 16 juin 2022, le nouvel aménagement cyclo-piéton sécurisé permettra de créer une connexion avec des aménagements sportifs (terrains de foot, salle des sports, centre aquatique AQUA'MM) mais également avec des commerces, des entreprises, des lieux culturels (La Filoche, le CCJH) et des groupes scolaires.

Le projet s'inscrit dans le cadre du schéma directeur des mobilités actives adopté par le conseil communautaire en 2019.

En effet, le schéma prévoit un ensemble d'actions visant à proposer à

la population des alternatives à « l'auto-solisme ».

Certaines actions sont déjà réalisées comme la mise en place d'un dispositif de location longue durée de vélos à assistance électrique, une aide à l'acquisition d'un vélo (électrique ou classique) ou le déploiement du système Rézopouce d'autostop participatif.

Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et Madon, Sandrine Lambert, vice-présidente en charge des mobilités actives, Daniel Lagrange, vice-président en charge de la voirie et des travaux, et les différents acteurs du projet se sont rendus sur place pour la réunion de lancement des travaux

de ce nouvel itinéraire cyclable en Moselle et Madon.

Le projet est réalisé avec le soutien financier de l'État, du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et la réalisation d'itinéraires cyclables sécurisés est bien entendu un axe majeur du schéma directeur. ■



Les différents acteurs du projet se sont rendus sur place pour la réunion de lancement des travaux de ce nouvel itinéraire cyclable en Moselle et Madon.



Une permanence numérique assurée en mairie

Le conseiller numérique de la communauté de communes Moselle et Madon, Julien Hélès, ouvre une permanence mensuelle à la mairie afin de vulgariser l'outil informatique auprès de la population, notamment des seniors.

Sollicité par le maire, le conseiller numérique de la communauté de communes, Julien Hélès, a accepté avec l'accord de sa direction de tenir une permanence mensuelle en mairie, en plus des ateliers qu'il anime au CIAS (centre intercommunal d'action sociale) place des Filatures. Il viendra avec son propre ordinateur chaque premier mercredi du mois, de 14 h 30 à 16 h 30. Objectif : vulgariser l'outil informatique, en aidant les personnes à installer des logiciels, à accéder aux différents sites internet, à créer des comptes, à faire des achats, à réaliser des démarches en ligne, etc.

Il existe en effet beaucoup de disparités entre les habitants concernant l'accès au numérique. En particu-

lier chez les seniors, qui n'ont pas acquis cette culture durant l'enfance.

Sites officiels accessibles en ligne uniquement

Une réalité confirmée par l'enquête sur les besoins des personnes âgées organisée avec le CCAS (centre communal d'action sociale) par Laëtitia Orditz, adjointe d'animation employée de la mairie. Pourtant, de plus en plus de sites officiels ne sont accessibles qu'en ligne. « Les personnes qui viendront à ma permanence pourront poser des questions sur tous les sujets qui leur posent problème », précise Julien Hélès. « Elles peuvent apporter leur ordinateur, leur tablette, leur smartphone. »

? La première permanence aura lieu ce mercredi 3 mai de 14 h 30 à 16 h 30 au rez-de-chaussée de la mairie, accessible aux personnes à mobilité réduite. ■



Julien Hélès, conseiller numérique de la com com, a été invité par le maire à une réunion en présence de Laëtitia Orditz, adjointe d'animation, pour réfléchir aux moyens d'aider les Chalinéens à utiliser l'outil numérique.



Fabrication de décors en papier avec les artistes

La Filoche avait invité la Compagnie des Ô pour une résidence d'artistes dans ses locaux. L'occasion de fabriquer des décors en papier, avec les enfants et adultes volontaires, qui serviront au spectacle de la troupe, lequel reviendra à La Filoche l'an prochain.

Pour clôturer son cycle Cosmos, la Filoche a invité la Compagnie des Ô à une résidence d'artistes d'une semaine dans ses locaux.

« On réunit des artistes pour travailler ensemble, cela gagne en efficacité et en créativité » explique Nicolas, comédien. L'objectif ? Monter le spectacle *Comment voyager sur la Lune en suçant un bonbon*, libre adaptation du film et de la biographie de Georges Méliès. « On a décidé d'utiliser la technique du papier découpé pour les décors, le travail des personnages, les marionnettes. » C'est la partie de Sarah, alias « Super-papier ».

Un film d'animation pour la promo

Gautier, lui, crée un petit film d'animation pour la pub du spectacle grâce à la technique de la « stop motion » (animation pas à pas). On photographie des images similaires et, en les faisant défiler rapidement, on obtient l'illusion du mouvement. « Il faut 25 photos pour obtenir 1 seconde d'animation et une journée pour faire 10 secondes ! »

Le résultat est bluffant, d'autant plus que les images photographiées, toutes réalisées uniquement en collages de papier, sont superbes de couleurs et de précision.

Le spectacle sort en septembre 2023 et reviendra à la Filoche en 2024. Accompagné par Fabrice à l'accordéon, Nicolas le bonimenteur prouvera que

Méliès est bien allé sur la lune et nous fera partager son voyage dans l'espace. Les planètes du décor, ce sont des enfants et adultes volontaires qui les ont fabriquées le temps d'une journée, en papier de couleur. Résultat fantastique ! ■



Des artistes improvisés, petits et grands, ont fabriqué des planètes qui participeront au décor du futur spectacle de la Compagnie des Ô, en septembre 2023.



COMMUNES MOSELLE ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – BAINVILLE-SUR-MADON

Taxes locales : le taux ne change pas

? Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion et administratif 2022. L'affectation des résultats de 63 980 € en investissement et 478 329 € en fonctionnement est validée pour le budget 2023.

? Le taux des taxes locales reste inchangé : 10,5 % pour les résidences secondaires et logements vacants ; le foncier bâti 28,24 % et le foncier non bâti 28 %.

? Le pacte budgétaire avec la CCMM a été gelé pour cette année. Le bud-

get est voté avec en fonctionnement 1 039 388 € et en investissement 440 527 €.

? Les travaux prévus : installation de la vidéo surveillance, passage à l'éclairage LED du lotissement Les jardins du Madon, réfection des marquages au sol et réduction de la vitesse dans la rue Jacques-Callot, pose d'un panneau d'affichage dynamique et audit énergétique des bâtiments.

? Les subventions attribuées aux associations : USVM 1 000 €, Familles

rurales 1 800 €, Les Atom's 240 €, RDV 500 €, Art et sport 150 €.

? L'adhésion au contrat de diagnostic de sécurité routière des passages à niveau à hauteur de 480 € HT pour les deux passages à niveau est validée.

? Pour la gestion des domaines, le bail rural a été attribué à Gabriel Cotel, jeune agriculteur. ■



Financement de la future école : un groupe de travail constitué

Le conseil municipal a voté le budget primitif 2023 de la commune. L'achat du terrain de la future école figure au nombre des investissements prévus. La question du financement de cette école se pose, selon les élus de la minorité. Un groupe de travail sur le projet va être mis en place.

Le conseil municipal réuni mercredi a adopté tous les points à l'ordre du jour.

L'exercice 2022 se clôture avec un excédent de fonctionnement de 318 000 €, comprenant une recette exceptionnelle de 100 000 € de subvention d'État relative au Covid.

La future école

Pour Jérémy Houssay, élu de la minorité, la question du financement de la future école se pose. Le premier adjoint Emmanuel Schneider annonce la mise en place d'un groupe de travail sur ce projet. Le cabinet Scalen sera mandaté pour étudier la faisabilité du dossier et son impact sur la commune.

Par ailleurs, M. Schneider assure que la municipalité va s'efforcer d'améliorer le poste « charges fixes ».

Les taux d'imposition ne seront pas augmentés au niveau communal. Mais comme la loi de finances a

adopté une augmentation de la base foncière de l'ordre de 7,1 %, il en résultera malgré tout une augmentation automatique des recettes d'impôts directs locaux pour la commune.

La réfection de l'orgue en vue

Le budget prévisionnel 2023 est équilibré, avec 2 039 332 € de fonctionnement et 1 334 594 € d'investissements.

Dossiers prévus : l'achat du terrain de la future école, le renforcement du mur de soutènement impasse Bonne-Fontaine, le changement des fenêtres de la mairie et de la salle de musique, l'installation de pompes à chaleur à la maternelle, la réfection du monument aux morts, l'intervention d'architectes pour la fissure dans l'église, la réfection de l'orgue, le dossier Grand-Rue, le city-stade.

Cantine : hausse des prix

Concernant la restauration scolaire, le prestataire a augmenté ses prix de

20 000 € pour 2023. La commune ne pouvant prendre à sa charge la totalité de cette somme, une partie en sera répercutée sur les tarifs des repas, qui passent à 2,55 € pour la première tranche, 2,85 € pour la deuxième et 5,90 € pour la troisième.

Le loyer du logement communal rénové situé au 2 rue des Martyrs est fixé à 450 € par mois.

Enfin, la mairie signe une convention avec l'association des Chats de Chali'. Elle concerne la gestion durable de la population féline errante et des chats devenus libres. ■



Prévue au budget 2023, l'acquisition du terrain où doit être bâtie la future école. Son financement fait l'objet de questionnements d'élus de la minorité.



Compostage collectif : les jeunes s'impliquent

Le conseil municipal des jeunes (CMJ) souhaite participer au projet de compostage collectif au village. Il a invité Claire Malary, qui travaille à la prévention et à la valorisation des déchets en Moselle et Madon, à venir expliquer le fonctionnement d'un compostage collectif.

Composter, c'est facile quand on a un jardin. Il suffit de mélanger des matières brunes, des matières vertes avec de l'eau. Quand on n'a pas de

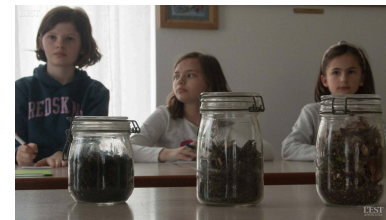
jardin, reste le compostage collectif. Le CMJ se propose d'aller vers les habitants concernés afin de les inciter à participer à cette action.

En bref

? Les visites guidées du village, avec Pont-Saint-Vincent, sont reportées en septembre.

? Visite aux anciens du village : planning et groupes sont constitués.

? Samedi 13 mai à 15 h, place à l'inauguration des nouveaux jeux du petit parc. ■



L'étonnement devant les divers stades de dégradation du compost.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—XEUILLEY

Stabilité du taux d'imposition

Taux des taxes. Le conseil municipal a décidé que le taux des taxes locales resterait inchangé soit 25,97 % pour le foncier bâti, 42,65 % le foncier non-bâti et 10,60 % la taxe d'habitation pour les résidences secondaires et logements vacants depuis plus de deux ans.

Vote des comptes 2022. Le conseil valide l'affectation des résultats des comptes 2022 qui présentent un excédent de 144 082,72 € en fonction-

nement et de 174 655,89 € en investissement. Une somme de 100 000 € a été inscrite au budget en prévision des droits de préemption.

Vote du budget 2023. Le budget 2023 est voté pour 731 799,72€ en fonctionnement et 1 334 384,75€ en investissement.

Restauration scolaire. Le prix d'achat du repas est fixé à 3,75 € à dater du 1^{er} avril 2023 pour l'entre-

prise API ; il est inchangé pour les familles jusqu'à la fin de l'année scolaire.

La numérotation de voirie des appartements seniors situera le bâtiment au n° 2 et les appartements seront désignés par des chiffres à partir du n° 01 pour le rez-de-chaussée et du n° 11 pour l'étage. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – NEUVES-MAISONS

Transport scolaire : une convention signée

Le conseil municipal d'avril s'est déroulé en salle d'honneur de la mairie. Plusieurs points ont été abordés.

Transports. Ainsi, une convention de groupement de commandes avec la Communauté de Communes Moselle et Madon (CCMM) portant sur le marché des transports a été signée. Elle permet d'assurer les prestations de ramassage scolaire et de transport à destination des cantines pour la

commune et pour la CCMM, d'assurer le transport des collégiens pour un coût estimatif annuel de 320 000 euros dont 25 000 pour Neuves-Maisons.

Cadastre. Les parties hautes et basses du sentier dit « du coucou » seront dénommées pour la partie basse « Impasse du Champ du Moulin » et la partie haute « Chemin du coucou », chose nécessaire pour deux habitations, le cadastre sera modifié.

Urbanisme. Dans le cadre de la requalification du secteur des cités de la Plaine (ancien magasin Noz, Leader Price, Ditam et autres parcelles commerciales innocupées) une étude pour envisager l'avenir de l'aménagement urbain de la zone est lancée.

Tous les points ont été approuvés à l'unanimité ■



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Sylvain-Loup Jacquot, directeur de cabinet de la mairie

Sylvain-Loup Jacquot, 27 ans, vient de prendre les fonctions de directeur de cabinet après le départ en retraite de Thierry Marcot.

Originaire du Saintois, il a obtenu une licence de géographie en aménagement du territoire à Nancy. Parallèlement, il s'est investi dans la vie étudiante jusqu'à exercer pendant un an des responsabilités au bureau national de la FAGE, première association nationale étudiante. Il a conclu ses études par un master de management public à Créteil.

Aux municipales de Nancy, il participe en tant que bénévole à la campagne de Mathieu Klein. En même temps, il s'acquitte de missions d'évaluation et d'audit de l'enseignement supérieur, en tant qu'expert jeune.

Puis, en mai 2020, il débute comme chef de cabinet auprès de la rectrice à l'enseignement supérieur de la région Grand Est.

Après l'élection de Chaynesse Khi-

rouni à la présidence du conseil départemental, un poste de chef de cabinet lui est proposé.

Se rapprocher de la réalité du terrain

Il débute en novembre 2021. Il travaille à l'élaboration du projet départemental et à la mise en place de la nouvelle équipe d'élus de la majorité départementale.

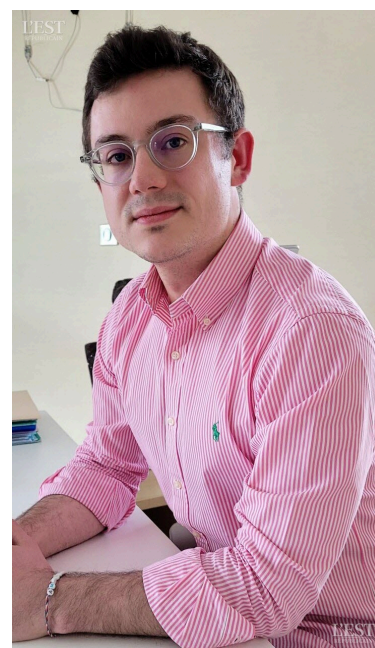
Il y rencontre Pascal Schneider, maire de Neuves-Maisons, et a l'occasion d'échanger avec lui sur sa commune et les projets qu'il porte.

Désireux de « se rapprocher de la réalité du terrain » et d'une équipe municipale mue par « une vraie dynamique », il postule au remplacement de Thierry Marcot.

« Le directeur de cabinet accompagne, soutient, conseille les élus dans leur mandat politique, il a une proximité idéologique avec eux et partage des orientations et une vision de la société commune. Il est in-

dispensable. » affirme Pascal Schneider.

Première tâche de Sylvain-Loup : faire connaissance avec tous les partenaires et tous les dossiers de la mairie. ■



Sylvain-Loup Jacquot, nouveau directeur de cabinet de la mairie.



Besoins sociaux : la commune mène l'enquête

Jusqu'au 22 mai, les habitants sont invités à répondre à un questionnaire. Les réponses apportées permettront à la municipalité d'envisager des projets en fonction des besoins.

L'analyse des besoins des habitants est une démarche importante : elle permet à la mairie de mettre le doigt sur les problèmes qu'ils rencontrent et de trouver des solutions pour améliorer leur qualité de vie. Dès la fin des confinements, la municipalité a mis en place des actions spécifiques pour les personnes âgées. L'enfance et la jeunesse sont elles aussi la cible d'efforts déployés par la mairie. Mais l'enquête actuelle, qui se déroule du 20 avril au 22 mai, concerne l'ensemble de la population de la ville.

Elle doit permettre aux élus « d'envisager des projets en partant des besoins de la population et de voir comment les gens se sentent en ville ». D'où l'importance d'y répondre.

Le questionnaire de 46 questions a été conçu en partenariat avec le cabi-

net Dunamis, les élus, le CCAS et le service affaires sociales et seniors.

Il est anonyme et les réponses, déposées dans des urnes verrouillées, ne seront lues que par le cabinet. C'est lui qui procédera à leur analyse. La mairie n'aura accès qu'aux résultats.

L'analyse des besoins sociaux est une obligation légale dans les communes. « Même si cela n'avait pas été le cas, nous l'aurions menée dans la ville » souligne le maire. « C'est la vie quotidienne des gens qui m'intéresse. Je serai satisfait s'ils nous font part d'aspirations nouvelles. Les besoins d'hier ne sont plus ceux d'aujourd'hui. Nous nous appuyerons sur l'OHS pour y répondre. »

En pratique

Les questionnaires sont distribués à

raison d'un par foyer, en même temps que le magazine municipal Zoom. Ils seront également accessibles sur le site internet de Neuves-Maisons : neuves-maisons.fr et par le QR code disponible sur les affiches. Les urnes seront placées à l'accueil de l'hôtel de ville, à la MVA, à la résidence Clerbout et au centre culturel Jean-l'Hôte. ■



Dolorès Thouvenin et Justine Leclerc (service actions sociales), Delphine Gilain (adjointe aux affaires sociales) et Pascal Schneider (maire) invitent les habitants à répondre au questionnaire et à déposer leurs réponses dans les urnes prévues.



ACTUALITÉS DIVERSES

La Banque des Territoires reste le partenaire financier des collectivités

Travaux sur le réseau d'eau potable, de chauffage ou d'éclairage public : le bilan 2022 de la Banque des Territoires montre que les collectivités et entreprises publiques en Lorraine financent désormais une partie de leurs travaux de rénovation énergétique grâce à cette filiale de la Caisse des Dépôts.

Pour financer des travaux qui profitent au plus grand nombre (construire une école, des logements sociaux, créer des infrastructures touristiques, renforcer l'offre de transports...) les collectivités et entreprises publiques peuvent souscrire des emprunts auprès de la Banque des Territoires. Cette filiale de la Caisse des Dépôts est alimentée grâce à l'épargne des Français et notamment grâce à l'argent placé sur les livrets A.

2022, un bilan très vert

Chaque année, la direction régionale de la Banque des Territoires dresse le bilan de l'année écoulée. L'édition 2023 a été organisée le 11 avril dernier à Nancy et, à cette occasion, les tendances du moment en matière d'investissements publics ont été révélées. Magali Debatte, directrice régionale Grand Est de la Banque des Territoires, a brisé le suspens dès l'ouverture de la séance : « en 2022, parmi les nombreuses demandes de financement en Lorraine et dans le Grand Est, l'accent a été mis sur des projets en faveur de la transition énergétique. »

Eau, chauffage, éclairage public

À l'échelle de la région, les exemples d'investissements « verts » sont nombreux. Ils concernent aussi bien des petites communes que des communautés d'agglomération. L'un des

exemples le plus éloquent est l'avance de 6,65 millions d'euros accordée en 2022 par la Banque des Territoires à la communauté de communes du Bassin de Pompey. « Pour réduire ses factures énergétiques et préserver la biodiversité en diminuant sa pollution lumineuse, la communauté de communes du Bassin de Pompey entend remplacer 6 000 points lumineux (passage au LED) et 128 armoires électriques », a expliqué Véronique Bec, directrice territoriale à la Banque des Territoires.

Là où le projet est intéressant, c'est que le remboursement des 6,65 millions d'euros empruntés à taux fixe sur 13 ans se fera grâce aux économies réalisées sur la facture énergétique. L'emprunt a permis de faire des travaux qui vont permettre de faire des économies qui vont financer l'emprunt. Il fallait y penser.

Ce dispositif financier a un nom : l'intracring. Preuve qu'il séduit, en 2022, neuf collectivités lorraines en ont profité pour un montant total de 10 millions d'euros. Sept d'entre elles sont situées en Meurthe-et-Moselle (communautés de communes de Pompey, de Neuves-Maisons, de Saulxures-lès-Vannes, de Bruley, de Uruffe, de Chaligny de Jarville), une est située en Moselle (Hombourg-Haut) et la dernière de la liste est dans les Vosges (Épinal). L'intracring n'est évidemment pas le seul dispo-

sitif financier proposé par la Banque des Territoires.

Création de 1 623 nouveaux logements sociaux

La rénovation énergétique n'est pas non plus le seul motif invoqué pour prétendre à un emprunt. L'année dernière, la Banque des Territoires a permis la création de 1 623 nouveaux logements sociaux et la rénovation de 2 591 d'entre eux en Lorraine. Un exemple parmi d'autres.

Entre les prêts attribués aux syndicats des eaux comme celui de Basse-Vigneulles en Moselle, celui contracté pour l'amélioration de la voirie à Saint-Mihiel en Meuse ou encore celui destiné à financer la construction de deux Ehpad en Moselle à Forbach et Saint-Avold, la Banque des Territoires reste le partenaire financier des collectivités locales. Elle a d'ailleurs consacré 24 millions d'euros l'année dernière pour accompagner leurs projets. ■

Lorraine. L'historique contrat de canal des Vosges est signé pour permettre le développement du tourisme et du fret

Qualifié de dossier capital pour un territoire que se partagent les Vosges et la Meurthe-et-Moselle, le canal des Vosges va bénéficier d'un ...

Fin 2018, le rapport Duron menaçait tout simplement de tuer le canal des Vosges datant de 150 ans environ en le rendant « dénavigable ». Une menace qui a fait réagir le président de la communauté d'agglomération d'Épinal (CAE) Michel Heinrich, qui a fait des pieds et des mains pour mobiliser les acteurs du territoire - mais pas qu'eux - pour sauver cette colonne vertébrale au fort potentiel fluvestre et fluvial.

Deux terminologies servant à évoquer le tourisme et le fret, deux axes de développement auxquels croient très fort les signataires du contrat de canal des Vosges 2023-2033 qui ont acté un engagement collectif comme on en voit rarement, sur le site symbolique du port de plaisance d'Épinal, sur l'un des deux bateaux promenades que vient d'acquérir la CAE qui est le chef de fil d'un programme représentant 5,2 M€ d'investissements sur 10 ans portés à 70 % par VNF (Voies navigables de France) et la Région Grand Est (respectivement 50 % et 20 %). Les Départements de Meurthe-et-Moselle et des Vosges apportant une aide proportionnelle au « linéaire canal » sur leur territoire de 1,56 M€ (71 % pour les Vosges, 29 % pour la Meurthe-et-Moselle).



Qualifiée d'historique, la signature du contrat décennal « canal des Vosges » a été officialisée ce mardi sur le port de plaisance d'Épinal. Photo VM /Sébastien KUHN

01 / 03



Le contrat décennal « canal des Vosges » a été officialisé ce mardi sur le port de plaisance d'Épinal. Photo VM /Sébastien KUHN

02 / 03



Une douzaine de signataires ont officialisé le lancement officiel d'un contrat canal ambitieux représentant plus de 5 millions d'euros d'investissement. Photo VM /Sébastien KUHN

03 / 03

S'ajoute à cela un financement de fonctionnement supplémentaire d'environ 170 000 € annuels pris en compte par les EPCI meurthe-et-mosellans (25 085 € pour la communauté de communes Moselle et Madon ; 17 820 € pour celle du Pays du Saintois ; 4 857 € pour celle de Meurthe Mortagne Moselle). Pour la CAE, la contribution annuelle est de 121 428 € (220 000 € si l'on prend en compte l'emploi de saisonniers dans les ports principaux et secondaires).

par Sk



Meurthe-et-Moselle. Le projet Argilor opérationnel début 2024 à la cimenterie de Xeuilley

Mercredi 3 mai, Vicat recevait la presse et plusieurs élus du Conseil départemental pour présenter l'avancement du projet Argilor et réaffirmer ...

L'enjeu de la décarbonation est désormais sur toutes les lèvres et concerne particulièrement l'industrie du ciment. En pointe sur le sujet, le groupe Vicat, qui exploite la cimenterie de Xeuilley, a invité plusieurs élus du conseil départemental, dont la présidente Chaynesse Khirouni, pour constater l'avancement du projet Argilor lancé en 2021.

A lire aussi Xeuilley : les élus du conseil départemental visitent la cimenterie Vicat et les travaux pour le projet Argilor

Réduire la part de clinker

Car le cimentier a plus qu'amorcé sa transition vers la neutralité carbone, et ce, via deux moyens : en renonçant aux combustibles fossiles et en réduisant la part de clinker (dont la fabrication est très émettrice de CO₂) dans son ciment. Déjà réduits à 35 % en 2022, charbon et pétrole sont aujourd'hui remplacés à 100 % notamment sur le site de Xeuilley selon le groupe, en particulier pour alimenter une flamme à 2000 degrés du four rotatif. Dans les fours de la cimenterie, le charbon a cédé sa place à d'autres combustibles comme des CSR (combustible solide de recyclage). Des déchets non recyclables valorisés qui évitent alors l'enfouissement et sont brûlés au rythme de 10 tonnes par heure.

Argiles activées

Autre axe de transition, substituer une partie du clinker par des argiles activées (une ressource présente dans la région de Xeuilley) à hauteur de 30 % dans le ciment produit. La technologie développée a nécessité près de 13 millions d'euros d'investissement dans le cadre du plan France 2030. Un nouveau four de 60 mètres de haut doit être opérationnel début 2024.

Avec les nouvelles technologies utilisées, de nouvelles compétences sont requises. Selon le directeur industriel de Vicat ciment France, Laurent Meurette : « On a tendance à embaucher des personnes avec un niveau d'éducation de plus en plus élevé. » Quant aux emplois du site, il l'assure : « Les investissements à Xeuilley garantissent la pertinence de la cimenterie, elle sera toujours présente dans le futur avec les emplois associés. »

Le groupe Vicat est présent dans huit départements et représente 226 emplois dans le Grand Est et en Bourgogne Franche Comté.